

Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du jeudi 19 mai 2022

Vœu relatif à la sauvegarde du service public fiscal et à la préservation de ses sites parisiens

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que, depuis 2019, les Finances publiques ont engagé, à l'échelon national, une vaste opération de réorganisation de ses services, appelée NRP, pour Nouveau Réseau de Proximité ;

Que les conséquences parisiennes du NRP ont été présentées, le 1^{er} juillet 2021, par la Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Que cette dernière prévoit de fermer à Paris près de la moitié de ses sites — 12 sur 25 — d'ici à 2027 ;

Que ces fermetures affecteront le 11^e arrondissement, avec la fermeture du centre Godefroy Cavaignac envisagée en 2026, ainsi que de nombreux autres centres de Paris ;

Que ces fermetures ont été décidées sans que la Mairie d'arrondissement soit, à aucun moment, consultée ni même informée par les responsables de ces décisions ;

Qu'en plus de ces fermetures, 22 fusions de services sont envisagées entre 2023 et 2025 ;

Que de telles restructurations laissent craindre le pire pour l'avenir de ce service public, la qualité du service rendu aux usagers et les conditions d'exercice des agents des finances publiques ;

Que ces dernières années, ce service public a déjà été fortement dégradé, avec notamment la privatisation de certaines de ses missions et la suppression de 65 000 postes depuis 2002 ;

Que, pour les usagers, cela se traduit, dans les faits, par un accès limité au service — uniquement le matin — et un recours forcé à des procédés toujours plus dématérialisés ;

Qu'un accueil téléphonique ou en visioconférence ne remplacera jamais avantageusement un échange direct ;

Que cela exposera davantage encore les plus fragiles, celles et ceux peu mobiles ou touchés par l'illectronisme ;

Que les agents des finances publiques sont farouchement opposés au démantèlement de leur direction et à la dégradation du service rendu aux usagers, ainsi qu'ils l'ont exprimé, en se mettant en grève, les 9 juillet et 5 octobre 2021 ;

Qu'attachés au service public, prompts à le défendre, nous ne pouvons qu'être solidaires de leur lutte, d'autant que leur travail participe au consentement à payer l'impôt, tant décrié, alors qu'il n'est que l'expression de la solidarité ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGIN, Maire du 11^e arrondissement, et des élu·e·s du groupe Paris 11 en commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, et du groupe Communiste et Citoyen ;

EMET LE VŒU :

Que la Maire de Paris puisse entamer, dans les plus brefs délais, des discussions avec la Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris afin que celle-ci revienne sur ces différentes fermetures afin de garantir à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens un service public fiscal de qualité.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Écologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, et du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes).

Contre : M. Guillaume POITOUX [Territoires de Progrès]

Le vœu est adopté à la majorité